HAL open science

“ Valeurs populaires et valeurs républicaines dans un village de pêcheurs du Bas-Languedoc ”

François Féral

▶ To cite this version:

François Féral. “ Valeurs populaires et valeurs républicaines dans un village de pêcheurs du Bas-Languedoc ”. 2024. hal-04645244

HAL Id: hal-04645244
https://hal.science/hal-04645244v1

Preprint submitted on 11 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

François Féral est Professeur émérite des universités et Directeur d'études honoraire à l'Ecole Pratique des Hautes Études
feral@univ-perp.fr
Biographie : Il a enseigné le droit public à partir duquel il s'est intéressé à la théorie et l'anthropologie du droit ainsi qu'aux droits matériels de la mer, de l'environnement, du droit économique, de la science administrative et plus récemment des droits des peuples autochtones. Il est également expert international en droit et administration publique et il a exercé des fonctions de management public au ministère des Finances et en présidant une université. Durant toute la durée de ses études de droit, il a pratiqué le métier de marin pêcheur en Méditerranée.
Résumé : La crise des gilets jaunes et les débats ouverts en France sur une laïcité qui serait devenue illégitime ne seraient-ils pas d'abord une question de valeurs populaires ? C'est sur cette hypothèse que ce travail analyse les mœurs et les représentations, depuis ses origines au 19ième siècle, d'une communauté de pêcheurs du Languedoc au Sud de la France : les Sauvages des Cabanes de Palavas. Grâce un période d'évangélisation par l'Eglise et d'intégration par l'État de cette population misérable, une forte concordance apparait entre les valeurs traditionnelles et celles de la République jusqu'aux dernières décennies du 20ième siècle : qu'il s'agisse des valeurs collectives de l'État-nation ou des valeurs individuelles et communautaires. Alors que les pratiques religieuses sont intenses et occupent l'espace public, aucun conflit n'apparait s'agissant du patriotisme, de l'éducation, du mariage, de la conception des genres, des relations au marché et à l'argent, des valeurs de méritocratie ou des principes de liberté, égalité et fraternité. Les derniers développements s'interrogent sur les divergences contemporaines de ces représentations et de ces valeurs populaires avec une République devenue méconnaissable, en raison des épreuves infligées à l'État nation par la décolonisation, l'intégration européenne et une nouvelle page de la mondialisation économique et politique.

Abstract : Would the crisis of Yellow Vests and the debates opened in France on illegitimate secularism be first and foremost a question of popular morals? It is on this hypothesis that this work analyzes the mores and representations, since its origins in the 19th century, of a fishermen community from Languedoc to the South of France: the Savages of the Cabanes. Thanks to a period of evangelization by the Catholic Church and the integration by the State of this miserable population, a strong agreement appears between the traditional values and the values of the Republic until the last decades of the 20th century: that it these are the collective values of the nation state or individual and community values. While religious practices are intense and occupy public space no conflict arises regarding patriotism, education, marriage, gender conception, market and money relations, meritocracy or values and principles of freedom, equality and fraternity. The latest developments question the contemporary differences of these representations and popular morals with a Republic that has become unrecognizable because of the hardships inflicted on the nation state by decolonization, European integration and by a new page in economic and political globalization.
Mots-clés : Valeurs, communauté, laïcité, pêcheurs, Languedoc
Keywords : Morals, communities, secularism, fishermen, Languedoc

Valeurs populaires et valeurs républicaines dans un village de pêcheurs du Bas-Languedoc

« Alors, comment tenir la morale à l'écart ? Elle intervient spontanément dans le champ de l'observation, (...) la morale, nos morales sont donc au rendez-vous »
Fernand Braudel « L'identité de la France »

Sommaire

Introduction 2
I. L'initiation des Sauvages des Cabanes de Palavas à l'Église et à la Nation *4*
A. La colonisation du lido du Golfe du Lion par une communauté misérable 4
1. Démarche, données et contexte sociopolitique bas-languedocien des pêcheurs 4
2. Colonisation du lido par les Sauvages des Cabanes 5
B. L'adoption des Cabaniers par l'État et par l'Église catholique 6
1. Intégration des Cabaniers par les services et les infrastructures de l'Etat 6
2. Evangélisation des Cabaniers et œuvres de l'Église 7
II La cohabitation de l'Église et de la République dans la communauté des pêcheurs de Palavas *8*
A. Le poids de la religion dans la société des Cabanes 8
1. Présence de la religion dans les mœurs et les rites sociaux 8
2. Dualisme de croyance et de posture religieuse en fonction des genres 9
B. L'écho des valeurs patriotiques dans les mœurs pêcheuses 9
1. Héroïsme et rapports à l'autorité, affichage des convictions politiques 9
2. Coïncidence avec les valeurs fondamentales de liberté, égalité, fraternité 10
3. Méritocratie, embarras vis-à-vis de l'argent et méfiance vis-à-vis du marché 12
III. Un patriotisme aux valeurs concordantes avec la tradition *13*
A. La complicité de la République avec les valeurs patriarcales 14
1. Famille traditionnelle et famille républicaine 14
2. Soumission de l'individu à la hiérarchie de la communauté 15
B. L'inégalité des genres et l'hétérosexualité dans la tradition et la République 16
1. Conception inégalitaire des genres validée par la loi 16
2. Hétérosexualité redondante avec les représentations dominantes de la religion et de l'État 17
IV. L'évolution des valeurs de la République dans la tourmente de la mondialisation *17*
A. La complicité institutionnelle initiale de l'Eglise et de l'État 17
1. Contexte consensuel sur la coopération de l'Église et de l'État 17
2. Une communauté pêcheuse ignorante des combats confessionnels 18
B. Les divergences des valeurs populaires avec les politiques publiques libérales 19
1. Affaiblissement de l'image omnipotente de l'État nation 19
2. Bouleversements de l'éthique professionnelle communautaire par la conception entrepreneuriale des pêcheries 20
3. Divergence croissante des valeurs collectives et individuelles 21
Conclusion 21
Bibliographie 22

Introduction

Dans son émouvant ouvrage « Composition française » et en introduction de son dernier travail sur la République (*Ozouf M. 2015),* Mona Ozouf décrit son enfance bretonne partagée entre d'une part, la tradition bretonnante de son père et de sa grand-mère et d'autre part, l'école républicaine à laquelle appartient sa mère institutrice. L'historienne fait alors une description des tensions qui opposent l'école publique à l'école confessionnelle, qui relèvent plus de la cohabitation que du conflit. En effet, c'est plus une existence en chiens de faïence qu'un affrontement qui partage la jeunesse studieuse de Mona Ozouf, entre sa mère et sa grand-mère. Les aspects religieux proprement-dits restent très discrets, on ne parle pas

réellement de foi ou d'athéisme, mais plutôt volontiers de messes et de monuments aux morts.
Les militants catholiques et républicains semblent plus opposés sur le champ de la politique que sur celui de la religion proprement dite. La leçon donnée par notre chère historienne apparait à nouveau comme relevant du politique. Cela donne matière à réflexion sur la manière dont la population française a vécu et vit encore la laïcité telle qu'elle s'est établie au tournant du 19ième siècle, à la veille de la Grande Guerre, car c'est au moment de la nationalisation des biens de l'Eglise et de la loi sur la laïcité que se construisirent d'une façon décisive des représentations de la laïcité contemporaine.
Cette ambiance de *Désert des Tartares* est intrigante vis-à-vis de ce que certains considèrent comme une guerre de la laïcité, alors même que l'impression de paix des braves ou de frontière domine dans la Bretagne de l'avant-guerre. Cela correspond à mon propre vécu, celui-ci postérieur à la Seconde Guerre mondiale, dans un village de pêcheurs du Languedoc. L'analyse de la confrontation des valeurs sociales ne serait-il pas le champ de ce questionnement ? En effet, Mona Ozouf ne dissimule pas l'existence du fossé politique qui oppose les bleus et les blancs de son village... il n'y apparait pas cependant de grave conflit de valeurs. La laïcité s'impose peut-être parce qu'au fond, la République ne professe pas un bien et un mal si différents de la religion catholique et ses principes de vie traditionnels. Et certes, la mère institutrice de Mona Ozouf n'a rien d'une dévergondée !... elle qui assume un veuvage solitaire fait de devoirs, de renoncement et de travail.
Est-ce l'explication de cette situation en définitive non belligérante du village breton évoquée par l'historienne de la Révolution? Comment aborder une question qui résonne depuis l'intimité des personnes jusque dans la vie publique et le comportement politique ? La question des valeurs, et notamment des valeurs populaires, est délicate car il n'existe pas de dictionnaire ou de traité des valeurs traversant un groupe social. Il ne faut pas en tout cas s'aventurer sur une analyse axiologique : la démarche philosophique n'a ici aucun intérêt car il ne s'agit que de repérer les convergences du groupe vis-à-vis du bien, du mal, du juste, voire du beau et de l'ignoble (*Widmer G-Ph 1950*). C'est dans le domaine de l'émotion, plus que de la raison, d'un groupe social populaire que l'on peut rechercher les liens entre d'une part, la morale traditionnelle assise incidemment sur la tradition religieuses et d'autre part, les valeurs symboliques de l'État républicain.
« *Tout état ne peut durablement exercer le pouvoir sur les citoyens que s'il dispose du monopole de la force légitime et non pas seulement légale. Le droit confère cette légitimité si elle est perçue comme juste, c'est à dire au service de l'intérêt général et de la concorde civile* » *(Reboul S. 2018*). La laïcité républicaine demande en effet à ses citoyens de renoncer à la primauté des règles traditionnelles véhiculées par la famille, le village, l'ethnie et la religion, pour se conformer uniformément aux lois de l'État. Ce renoncement est d'autant plus aisé et apparait d'autant plus légitime si la tradition et la loi ne divergent qu'à la marge et si les intérêts et les droits sous-jacents à ces deux constructions sociales ne sont pas frontalement contraires (*Clastres P. 1974*).
Il faut donc aller plus loin qu'une simple lecture politicienne des *laïquards* face aux *cléricaux* et interroger « le bien et le mal », tels qu'ils se sont établis par exemple dans une population pêcheuse du Languedoc, pour y rechercher les convergences des valeurs de la religion et de l'État telles qu'elle se les représente elle-même subjectivement. Cette lecture de la laïcité s'effectue implicitement par référence au mythe universel d'Antigone : Antigone ouvre une crise lorsque Créon édicte une loi qui heurte les règles dues au respect des défunts. Ainsi, la question des valeurs populaires, face au monopole étatique des normes, interroge

l'harmonie universelle du Droit et la Loi, de la coutume et du Code civil, de la société face à l'État, du *Fa* du Mandarin face au *Li* des villages chinois... (*Li X. 1999*).
Il n'est pas question ici d'affirmer une quelconque supériorité de ces valeurs traditionnelles sur celles qui, au 21ième siècle, traversent nos sociétés, mais de s'interroger sur leur cohérence vis-à-vis de la construction de l'État républicain aux 19ième et 20ième siècles. Sans être exhaustif, et sans imaginer un âge d'or de la laïcité qui bien sûr n'a jamais existé, nous pouvons documenter les conflits de valeurs de la famille, du travail, du genre, du patriotisme, de l'ethnocentrisme et la xénophobie, de la propriété, de l'argent, de l'image sociale de l'individu...
Ainsi après avoir sommairement présenté notre spécimen et les sources qui le décrivent (I), nous engagerons la description de ses pratiques religieuses et civiles (II), l'analyse de la compatibilité de leurs représentations ethniques et étatiques (III) pour nous interroger enfin sur les éventuelles transformations qui peuvent expliquer aujourd'hui leur rupture (IV).

I. L'initiation des Sauvages des Cabanes de Palavas à l'Église et à la Nation

Grâce à des sources hétéroclites, il est possible de reconstituer l'histoire des pêcheurs de Palavas et de leur initiation à la religion et à l'État, eux que la ville du 19ième siècle appelait les *Sauvages des Cabanes.* La place visible de la religion dans les mœurs de la communauté a cependant une portée ambigüe quant à sa réelle portée sociopolitique.

A. La colonisation du lido du Golfe du Lion par une communauté misérable

Sur la base de nombreuses données dispersées sur des documents et des travaux inégaux, ainsi qu'à l'appartenance à ce milieu social et professionnel, nous pouvons reconstituer la colonisation du lido désertique du Golfe du Lion au sud de Montpellier par une communauté de *Sauvages,* installés dans des cabanes en roseaux au bord de l'embouchure d'un petit fleuve côtier pour y pratiquer une pêche archaïque.

1. Démarche, données et contexte sociopolitique bas-languedocien des pêcheurs

Dans le village de pêcheurs du Languedoc où j'ai exercé mon métier de marin au sud de Montpellier, il n'y a pas souvenir que la laïcité ait jamais été en question, alors même que la vie religieuse y était intense et omniprésente. Dans les représentations populaires de cette commune créée au début du Second Empire sur le lido inhospitalier du Golfe du Lion, l'articulation des valeurs religieuses et des valeurs républicaines semble s'être réalisée sans heurt, au tournant du 20ième siècle, avec la Grande Guerre comme point d'orgue de cette fusion.
Pour en connaitre, il existe des données sur les villages de la Méditerranée ; des documents d'histoire et d'anthropologie peuvent éclairer la problématique de la laïcité au quotidien comme double fidélité à la République et aux enseignements de l'Église. Ainsi Palavas, le village de pêcheurs du Languedoc dont est issue ma famille, a fait l'objet de travaux que l'on peut interroger rétrospectivement sous l'angle de la laïcité ainsi définie. De nombreux ouvrages ont eu pour objet ce village en raison de sa proximité de la capitale départementale, car il devint vite également « la plage de Montpellier » et même « la reine des plages ». La proximité du chef-lieu de département, également ville universitaire, a occasionné un surpâturage ethnosociologique de ses habitants, utilisable aujourd'hui sous l'angle de notre sujet. Les sources qui alimentent cette réflexion sont tirées également d'une immersion, moins de dix ans après la Libération, de trois décennies dans ce village de pêcheurs.

Cependant, si la Bretagne de Mona Ozouf est une terre d'Église et d'églises, la France méditerranéenne à l'ouest du Rhône entretient avec l'État et avec le catholicisme une relation bien différente : le catharisme qui perdure sous forme d'anti-parisianisme, l'influence protestante cévenole, le radicalisme politique et son anticléricalisme, le mouvement coopératif et la franc-maçonnerie structurent l'imaginaire sociopolitique qui a produit *le Midi Rouge*, en conflit latent avec le pouvoir d'État et sa complice, l'Église catholique (*Lacave M., Sagnes J. 1983*). Alors que des ingrédients conflictuels semblent réunis pour que la guerre anticléricale éclate sur les berges du Lez où les Cabaniers se sont installés au début du 19ième siècle, c'est la paix laïque qui semble au contraire s'être toujours maintenue.

2. Colonisation du lido par les Sauvages des Cabanes

Palavas est un bourg marin languedocien du golfe du Lion, construit sur un lido de sable inhospitalier entre le golfe d'Aigues-mortes et les étangs salés des communes de Lattes et Mauguio. Il se fixe à l'embouchure du Lez, petit fleuve côtier qui traverse Montpellier, la ville située moins de dix kilomètres en amont. La colonisation pêcheuse de cet espace désertique commence au début du 19ième siècle, sous forme d'un hameau de cabanes en roseaux construit à l'abri d'une redoute de douaniers, celle-ci créée pour sécuriser la côte à la fin du 18ième siècle[1]. Ce phénomène de cabanisation des pêcheurs fut général au 19ième siècle sur l'ensemble des plages golfe du Lion et il est documenté notamment à Valras, Marseillan, Fleury d'Aude, Le Barcarès, Canet en Roussillon, Argelès *(Lassure Ch. 2008)*.

La population des *Sauvages des Cabanes* partage la même indigence et la même origine misérable : elle est constituée initialement de pêcheurs à pied, d'errants et d'ouvriers agricoles venus des communes environnantes (Mauguio, Villeneuve-lès-Maguelone, Lattes,...) mais aussi, en raison de la richesse halieutique de cette zone inexploitée, de pêcheurs plus expérimentés (notamment les familles fondatrices du village, les Bénézech de Bouzigues et les Molle de Sète) (*Jeanjean Ch. 2013, Pellat J. 1962, Guy R. 1978, Féral F. 1980, Doumenge 1952*). Ces familles déjà fécondes ont adopté des « domestiques-pêcheurs » venus de l'Assistance publique qui firent souche et dont les patronymes étaient donnés sous forme de prénoms : Guy, Alexis, Richard, Barthélémy, Simon, Doumergue, Clément... (*APLO Académie Palavasienne de Langue d'Oc 2008).* En 1841, ces orphelins placés dans des familles de pêcheurs, formaient un groupe comptant le tiers de la population (*Jeanjean Ch. 1971, Pellat J. 1962, Guy R. 1978, Féral F. 1980*). Jusqu'au Second Empire, les Cabaniers sont pratiquement coupés du monde, ils ne parlent qu'occitan, sont presque tous illettrés et subsistent dans leurs cabanes en roseaux régulièrement inondées et détruites par les tempêtes. *« Dans l'anarchie totale qui règne dans le domaine de la construction au Grau de Balestras » (Jeanjean Ch. 2013)* leurs conditions de vie sont misérables, en termes d'hygiène, d'alimentation et de confort domestique (*Westphal-Castelnau A. 1883, Michel L.1964, Salbatge H. 2013)* .... Les Sauvages, c'est donc cette population marginale, sans origine et sans biens, installée sans titre sur les plages et les berges, au grand dam de propriétaires lointains, et vivant d'une pêche menue : elle attire à la fois la pitié, la méfiance et le mépris de la ville car elle compte nombre de vagabonds et d'êtres sans lignages.

Les Sauvages devenus plusieurs centaines, la commune fut créée en 1950 en empiétant sur les circonscriptions municipales environnantes (Lattes, Mauguio, Villeneuve-lès-Maguelone) qui s'opposèrent farouchement à la constitution de son territoire. Le premier maire et les

[1] Cf. les tableaux de Gustave Courbet réalisés en 1957 « Les Etangs à Palavas » et « Souvenirs des Cabanes » où apparaissent les premières constructions à l'embouchure du Lez.

suivants, jusqu'en 1952, furent tous des pêcheurs (*Jeanjean Ch. 1971, Féral F. 1980*). La mentalité villageoise des Cabanes et la marginalité du lieu ne firent cependant pas obstacle à une curieuse exogamie des pêcheurs de Balestras qui témoigne d'une ouverture sur le monde plus grande que celle leurs homologues paysans (*Guy R. 1978, Salbatge H. 2013*), ou de leurs camarades de l'Atlantique (*Sébillot P. 1997*). Ce trait s'est probablement formé en raison de la constitution plurielle du peuplement, de la proximité de la ville et de l'invasion balnéaire. Celle-ci s'accentue à la Belle Epoque lorsqu'en 1872 une ligne de chemin de fer du Département relie la plage de Palavas à la place de la Comédie, au cœur de Montpellier. Ces premiers pêcheurs sont alors l'objet de beaucoup de commisération et de mépris de la part des citadins, qui moquent volontiers leur habitat, leur langue, leur tenue vestimentaire, leur pauvreté et la marginalité de leurs mœurs. (*Salbatge H. 2013, Doumenge F. 1952, Chaulvy 1983*, *Westphal-Castenau A. 1883*).

B. L'adoption des Cabaniers par l'État et par l'Église catholique

Intégrés à la République par les œuvres de l'État qui accompagnent la sortie de la misère, les Cabaniers sont également évangélisés par une vigoureuse intrusion des institutions catholiques dans leur univers lacustre.

1. Intégration des Cabaniers dans la nation par les services et les infrastructures de l'Etat

Les institutions publiques par lesquelles la population des Cabanes découvrit la mansuétude de l'État et ses principes universels furent bien concrètes : la municipalité est créée par décret impérial, les pêcheurs côtoient familièrement la Douane qui protégea initialement leurs pères, l'Assistance publique fut pourvoyeuse d'une main-d'œuvre enfantine. L'État omnipotent se manifesta également par la présence tutélaire de l'administration de la Marine qui intégra les pêcheurs dans un statut ancestral quasi-militaire, l'Inscription maritime, assorti d'une caisse de retraite et de maladie. La Préfecture et le département de l'Hérault ouvrirent une ligne de chemin de fer au lendemain du Second Empire, ils enrochèrent l'embouchure du Lez où s'amarraient les embarcations, en cimentèrent les berges et y consolidèrent les quais. L'Etat construisit un pont métallique pour enjamber ce fleuve d'embouchure et relier ainsi les deux rives ; plus tard la puissance publique aligna les rues et assainit les marais les plus pestilentiels ; en 1925 un glorieux décanteur des eaux usées vit même le jour (*Jeanjean Ch. 1971* et *2013*, *Salbatge H . 2013*).

La prud'homie des pêcheurs organise alors la profession et tous les patrons doivent y adhérer, car elle fonctionne sous la tutelle de la Marine qui valide ses nombreuses décisions règlementaires (*Féral F. 1980*). Plus près de nous, le triste régime de Vichy lui-même organisa en 1941 en Algérie des Camps de Jeunesse pour les jeunes marins et, en 1943, le département construisit le château d'eau du village sur l'ancienne redoute des Douanes ; la Libération reconstruisit au plus vite les ponts détruits par les Occupants (*Jeanjean Ch. 1983*).

C'est également la 3ième République qui entreprit d'instruire les Cabaniers, en construisant l'école communale de Palavas dès la Belle Epoque et en y nommant de solides instituteurs[2] (*Lacaze P. 2017*, *Pellat J. 1962*). Ces maitres et maitresses d'école faisaient l'objet d'un respect et d'une admiration sans commune mesure avec les résultats obtenus auprès d'enfants qui, pour les garçons, ne rêvaient que d'aventures marines et, pour les filles, de vie citadine (*Salbatge H. 2013, Renouvin-Hugoné A. 20*01). La *République des instituteurs*

[2] La présence d'un certain Beaumavielle, instituteur et célibataire, est attestée dès 1841 lors de la levée du premier inventaire d'état civil dressé par un agent de la municipalité de Mauguio... il n'y a pourtant pas encore d'école au grau de Balestras car nous sommes encore éloignés de l'école de Jules Ferry.

véhicula ainsi l'orgueil et le patriotisme aux enfants, en justifiant la guerre aux tyrans et en exposant des cartes du monde maculées du rose des immenses possessions coloniales de l'Empire français (*Ozouf M. 2015*). Mais on enseignait tout aussi vigoureusement la morale, l'hygiène corporelle et vestimentaire, la politesse et le maintien... (*Féral F. 1980, Salbatge H. 2013*). Les enfant des Cabaniers y abandonnèrent leur « patois » au profit du français, dont la supériorité et la gloire étaient vantées dans les classes en faisant la chasse à leur occitan, mâtiné de *setori* agathois et de *graulen* provençal, utilisé dans les familles de pêcheurs (*Fourvière (de) X. 1973*, *Académie Palavasienne de Langue d'Oc 2008, Westphal-Castelnau A. 1883, Michel L. 1964*).

L'appareil d'État enrôla les inscrits maritimes sur les navires de *la Royale* pour leur service militaire ; c'est là que, bien souvent, les jeunes pêcheurs quittèrent le village pour la première fois de leur vie. Avant même que soit créée la commune, la Marine marchande nomma et installa au village un *Syndic des gens de mer* en glorieuse tenue militaire ; il trôna ensuite dans un bureau de rond-de-cuir mis à disposition par la municipalité. Sa mission était d'enregistrer les marins, d'inscrire leurs mouvements sur les rôles des navires de pêche et de transmettre les immenses feuilles de soins mauves à la Caisse Nationale des Invalides. Chargé de faire respecter les règlements maritimes, le Syndic arpentait les quais en casquette kaki et étui d'arme à feu, bien que, *capelan de tartana,* il impressionna peu les pêcheurs qui émettaient des doutes sur leurs qualités de marins. (*Rollet P. 1990*).

Les activités sanitaires qui s'installent au début du 20ième siècle en bord de mer (Sanatorium marin Saint-Pierre, Hospice de Saint-Étienne...) ont également modifié profondément la communauté, en ouvrant notamment des emplois salariés aux filles de la communauté ; on relève ainsi parmi les enfants de pêcheurs, une infirmière diplômée des hôpitaux de Saint Etienne dès 1920 et l'embauche de nombreuses *filles de salle*. (*Jeanjean Ch. 1971, Salbatge H. 2013*).

La réalisation de ces merveilles éblouit une population peu éduquée et vivant dans l'indigence et l'incertitude, d'autant que les rapports avec la puissance publique restaient limités ; en effet, l'administration à l'exception de ses exigences militaires, était alors fort peu intrusive notamment d'un point de vue fiscal.

Ces infrastructures et cette présence de fonctionnaires de l'Éducation et de la Marine, l'arrivée des établissements de santé, impressionnent les Cabaniers pour lesquels l'appareil d'État apparait comme une réalité concrète qui symbolise le savoir, le progrès, la sécurité, l'hygiène, l'ordre et le bien-être. L'appartenance inespérée à ce qui apparait comme une nation formidable éveilla un amour de soi aux antipodes de l'image infâme infligée aux Cabaniers jusqu'à la fin du Second Empire. Comment dans ces conditions ne pas croire en l'État républicain, à ses propagandes, à ses politiques et à ses principes dont la laïcité devint le paradigme et le symbole à la fin du 19ième siècle ?

2. Evangélisation des Cabaniers par les œuvres de l'Église

Cette population de misérables, fait penser aux « pauvres gens », cette famille de pêcheurs décrite par Hugo dans la légende des siècles rédigé à la même époque. Ils ne laissent donc pas indifférent l'évêché de Montpellier, le hameau devient une curieuse terre d'évangélisation: le père Soulas, missionné par l'Évêque, vint prêcher la bonne parole aux Sauvages des Cabanes (*Chaulvy 1983*). Dès 1841, sous la Monarchie de Juillet, une église est construite grâce à une souscription montpelliéraine... et à une subvention de la préfecture. Une croix est érigée le jour de son inauguration et soixante-et-dix pêcheurs reçoivent, en présence du Préfet, la confirmation par l'Évêque de Montpellier, (*Jeanjean Ch. 2013*). L'année suivante, un curé est nommé à la tête d'une paroisse, sept ans avant que le hameau

soient érigé en commune. L'église est vouée à Saint Pierre Pêcheur et ensuite également à Sainte Florence dont les reliques sont ramenées de Rome en 1899 (*Jeanjean Ch. 2013*). Comme pour l'ensemble de la population des pêcheurs de Méditerranée occidentale, les familles de pêcheurs de Palavas sont ainsi converties au catholicisme et il n'y a donc ni Juif ni Parpaillot dans cette communauté maritime (*Rieucau J. 1990).*

II La cohabitation de l'Église et de la République dans la communauté des pêcheurs de Palavas

Le poids de la religion catholique, dans les mœurs et dans les croyances de la communauté des pêcheurs, se mélange et se met en relation avec le patriotisme des Cabaniers qui adhèrent unanimement aux grands principes républicains. Deux influences qui sont bien en phase et s'intègrent aux mœurs et aux principes de vie des pêcheurs.

A. Le poids de la religion dans la société des Cabanes

La présence de la religion dans les familles et dans l'espace public du village est très prégnante et fait partie des rituels ordinaires de la vie civile. Cependant elle se décline selon un dualisme des croyances et des postures religieuses en fonction des genres.

1. Présence de la religion dans les mœurs et les rites sociaux

Jusqu'aux années 1970, la religion et l'Eglise sont très présentes dans le village tant dans l'espace public que dans les mœurs quotidiennes. L'église est régulièrement entretenue par les deniers municipaux et, à la sortie du port, le grand Christ en croix érigé en 1843 est régulièrement restauré aux frais de la municipalité, pour que les pêcheurs soient protégés des fortunes de mer. À leur passage en barque, les marins les plus superstitieux se signent, de même qu'ils fixent sous le pont, contre l'étrave de leur bateau, une petite croix assortie chaque année d'un rameau béni (*Salbatge H. 2013, Féral F. 1998*). Pour obtenir des captures favorables, les processions de rogations sont organisées régulièrement, emmenant au son des cloches femmes et enfants de l'église jusqu'à la sortie du port. Chaque année, au premier dimanche de juillet, la statue de Saint Pierre prend un bain de pieds lors d'une somptueuse cérémonie de bénédiction de la mer, où se côtoient les écharpes des autorités civiles, les chasubles de l'Évêché et les uniformes de marine des militaires (*Pellat J. 1962*, *Féral F. 1980, Rieucau J. 1990*). Malgré tout, le niveau de superstition et de croyance apparait très en deçà des rites et des folklores de l'Atlantique (*Sébillot P. 1997* a contrario *Salbatge H. 2013, Féral F. 1998*).

Les curés de Palavas furent souvent des figures renommées et pittoresques, dont on peut souligner la notabilité. Pour leur rendre honneur, différentes municipalités ont donné leur nom à une rue (Guillaume Alluvain, premier curé nommé en 1843), puis à une avenue (Marie Broccardi, curé de 1949 à 1956) et à une place (Paul Bruniquel, curé de 1958 à 1969) (*Lacaze P. 2017*). Ces prêtres militants font preuve d'activisme : soit en organisant des patronages, des séances de cinéma en plein air ou des pèlerinages à Lourdes (abbé Broccardi), soit, tel le curé Paul Bruniquel, en levant des fonds pour bâtir une chapelle excentrée, inaugurée pour le salut des âmes des estivants (*Jeanjean Ch. 1983, Lacaze 2017*).

A la fin des années cinquante et jusque dans les années soixante-dix, *la crèche vivante,* donnée la veille de noël par les enfants de la paroisse lors de la messe de Minuit, constitue un évènement festif très prisé. Orchestré par le curé Bruniquel, les familles s'y disputent les rôles les plus glorieux pour leur progéniture : Marie, Joseph, Saint Jean-Baptiste, les Rois Mages ou l'Ange Gabriel... exposé dans la crèche l'enfant Jésus y est le dernier nouveau-né du village. La plupart des enfants participent à cette fameuse cérémonie religieuse : les

garçons, accoutrés en petits bergers, et les filles, vêtues en angelots ailés de gaze, défilent dans les rues en chantant des cantiques.
Enfin et cependant, si une garderie d'enfants tenue par des nones en cornette est ouverte en 1883, elle ne fait pas le poids face aux œuvres éducatrices de l'État, emmenées par des instituteurs qui enseignent le calcul et l'alphabet dès l'âge de six ans aux filles et aux garçons, quand l'école catholique se contente de surveiller leurs siestes, leurs jeux et dirige leurs prières : à Palavas, l'école publique sera sans concurrence confessionnelle jusqu'en 2015.

2. Dualisme de croyance et de posture religieuse en fonction des genres

Ce sont les femmes de pêcheurs qui sont volontiers « croyantes et pratiquantes » et qui se pressent à la messe et aux vêpres, entretiennent et fleurissent l'église (*Pellat J. 1962*). Des messes sont dites dans l'espoir de remplir les filets des pères et des maris ; des médecines populaires, transmises d'aïeules en filles (notamment pour brûlures et insolations...) sont fondées sur l'invocation pieuse des âmes du purgatoire (*Salbatge H. 2013*). Les offrandes, les messes, les pèlerinages, l'animation catéchumène sont le creuset des relations féminines et occupent la plus grande partie de leur rares loisirs. C'est donc sur cette population que l'influence des abbés est la plus déterminante ; une foi profonde des femmes du village, parfois superstitieuse, est bien documentée qui alimente de nombreuses conversations et sociabilités (*Salbatge H. 2013*)
Au contraire les hommes, et notamment les pêcheurs qui distinguent nettement la foi de la religion, ne mettent guère les pieds à l'église que pour les mariages et les enterrements. Certes, ils ne s'opposent jamais aux pratiques religieuses de leurs épouses, ni à leur croyances, mais les curés suscitent l'indifférence voire la moquerie de la communauté masculine qui ne les prend guère au sérieux. Lors des captures de thons à la *seinche,* un poisson est offert à l'église, en remerciement de son appui probable à la bonne fortune de la pêche... mais, et c'est rédhibitoire, les abbés ne s'intègrent jamais qu'aux sociabilités féminines du village considérées comme subalternes (*Edouard 2010, Féral F. 1980, Salbatge H. 2013, Pellat J. 1962*). D'ailleurs, pour un pêcheur, une participation *comme une femme* à la religion et aux activités diligentées par les curés, pourrait être perçue comme une posture douteuse au regard de la virilité méditerranéenne des pêcheurs : être excessivement religieux, c'est être « féminin » (*Rieucau J. 1990*). Dans ces conditions, les activités et manifestations religieuses sont dévalorisées socialement car elles sont inscrites dans le monde secondaire des femmes. Y compris lorsqu'elles envahirent l'espace public, elles n'ont jamais suscité ni critique ni opposition et semblent n'avoir eu aucune portée sociopolitique. (*Pellat J. 1962, Salbatge H. 2013*).

B. L'écho des valeurs patriotiques dans les mœurs pêcheuses

Le patriotisme teinté d'héroïsme et l'adhésion aux trois valeurs emblématiques de la République font écho aux mentalités maritimes et fonctionnent en synergie et construisent des valeurs populaires nationalistes.

1. Héroïsme et rapports à l'autorité, affichage des convictions politiques

La coïncidence entre les valeurs traditionnelles et les valeurs patriotiques est complexe. Sous l'Ancien-Régime, l'Église catholique est le pilier des valeurs de la monarchie. Celle-ci fonde d'ailleurs sa souveraineté sur la divinité : Roi par la grâce de Dieu. Dès lors, l'appareil ecclésiastique participe notamment à la hiérarchie sociale fondée sur la naissance qu'il intègre dans une fausse neutralité. Qu'il s'agisse de « rendre à César ce qui lui appartient »

ou de « payer les deux drachmes pour ne pas scandaliser », le catholicisme alimente pour ses ouailles un principe d'obéissance aux ordres supérieurs du royaume. L'Église en retire les privilèges d'un ordre spécifique et de nombreux avantages fiscaux et sociétaux. Avec la nuit du 4 août et la constitution civile du clergé, la Révolution bouleverse cet ordre social (*Ozouf M. 2015*).

En guerre avec toute l'Europe, l'État révolutionnaire établit la conscription et l'armée populaire, a contrario d'une armée royale assise sur un encadrement nobiliaire. C'est un renversement qui n'est pas nouveau car, depuis la Renaissance, les soldats ne sont plus seulement des nobles ou des mercenaires. Cependant, les jeunes généraux révolutionnaires renversent l'image aristocratique du chef de guerre. Les guerres révolutionnaires ont pu ainsi construire un *patriotisme non-monarchique* et un *héroïsme populaire,* cet « homme nouveau » (*Ozouf M. 2015*) qu'ont amplifié l'épopée napoléonienne et son cortège de mythes. Hélas, le militarisme et le colonialisme *civilisateur*, qui ont nourri l'affligeant complexe de supériorité des Français, ont pris racine dans cette période et ils ont alimenté des valeurs belliqueuses.

Chez les pêcheurs de Palavas, ce militarisme populaire s'affiche par exemple avec le nom des bateaux de pêche parfois appelés comme les navires de guerre sur lesquels ils ont été embarqués durant leur service militaire : *Bir Hakeim*, *Altaïr*, *Armée de la gloire, Colbert*... Beaucoup utilisent longtemps les effets vestimentaires conservés depuis le service national (tricots rayés, vareuses bleues ou sacs de paquetage) et, comme la Marine est une seconde mère, tous les pêcheurs sont à la fois des concurrents et des frères *(Pitiot P. 2012, Slabatge H. 2013)*. Ainsi les pêcheurs sont volontiers nationalistes et leur fidélité à la patrie est générale, comme leur adhésion au mythe de la supériorité de la France à toute autre nation (*(Pitiot P. 2012, Pellat J. 1962, Vical F. 1994*). Cet héroïsme, qui est également célébré à l'école publique, est redondant avec les valeurs viriles et courageuses de la pêche. La dureté au travail alimente aussi hélas le culte de l'alcool et du tabac : les bistros sont pour beaucoup de pêcheurs une seconde famille désastreuse pour leur bourse et leur équilibre hépatique. « *La santé par les plantes : le pastis et le tabac !*», comme s'amusaient à le proclamer certains, a fait plus de morts que les guerres ! (*Salbatge H. 2013*).

Enfin, comme en Catalogne nord, il n'est pas indécent d'afficher son engagement politique. *Garry Davis* (pour un pêcheur communiste) ou *l'Abbé Grégoire* cohabitent avec un cortège de saints et de saintes aux fonctions protectrices et aux racines superstitieuses mais également politiques : *Pluie de Roses*, *Saint Pierre*, *Sainte Elisabeth*, *Sainte Marthe*, *Sainte Florence, Saint Michel, San Antonio* (*Féral F. 1980, Edouard A. 2009*)

2. Coïncidence avec les valeurs fondamentales de liberté, égalité et fraternité

En France, l'imaginaire populaire s'est imprégné des valeurs républicaines qui, depuis la Révolution, traversent plus de deux siècles d'histoires fondatrices (*Ozouf M. 2015*). Elles s'incarnent dans la Déclaration des droits de 1789 et, aujourd'hui, dans *l'idéal commun* du préambule de la Constitution de 1958. Avec la propriété conçue comme un droit naturel, elles constituent le lien social qui fonde la nation et l'adhésion à l'État, si bien sûr celui-ci apparait bien comme étant au service de ces valeurs. La coïncidence entre les trois principes républicains de liberté, égalité et fraternité et les valeurs traditionnelles populaires est le fondement du respect pour l'État et pour ses principes laïques (*Ozouf M. 2015*) : responsabilité et libre-arbitre, égalité devant dieu et devant la mort, charité et pauvreté. L'appareil républicain apparait ainsi comme le garant séculier de valeurs chrétiennes enseignées par les femmes, elles-mêmes instruites dans le confessionnal et depuis la chaire de l'église.

Cependant, ces notions générales n'ont pas de contenu stable : la propriété, l'égalité la liberté et la fraternité ne se conçoivent qu'à travers une histoire et des environnements sociopolitiques spécifiques. Dans le groupe des pêcheurs de Palavas, ces valeurs emblématiques ont une résonnance particulière en raison de la nature du métier de pêcheur artisan *(Pitiot P. 2012)*. L'amour paradoxal de cette dure activité est attesté en relation avec des qualités héroïques, un plaisir professionnel sadomasochiste et un statut social marginal. Affronter la mer, massacrer des poissons dans la souffrance physique et n'être pas un terrien... voici ce qui nourrit la fierté d'un métier conçu dans les valeurs de courage et de travail (*Sébillot P. 1990, Salbatge H. 2013, Pellat J. 1962, Doumenge F. 1952, Covès R. 2013*).
La liberté républicaine née des Lumières correspond au libre-arbitre de la morale chrétienne faite d'initiatives et de responsabilité. Ainsi, dans les opérations de pêche et de navigation, le pêcheur artisan est maitre à bord, il décide dans le menu de toutes son entreprise. Sur sa minuscule embarcation, coupée du monde, il est libre et responsable de ses actes (*Captier J. 1912, Vical F. 1994*). Pour dire sa liberté, le pêcheur utilise d'ailleurs une formule lapidaire : « *Soi mestre ! »*[3] (*Salbatge H. 2013*). La polyvalence de ces petites exploitations individuelles est le fondement de stratégies personnelles pour s'accaparer le poisson dans un maelström de techniques, d'espèces et d'écosystèmes, qu'illustrent les *calendriers des pêches* et les règlements prud'homaux. Il s'agit du modèle de gestion méditerranéen des pêcheurs aux « petits métiers » pour lesquels le contrôle par l'administration est resté quasiment inexistant jusque dans les années soixante (*Féral F. 1980* et *1978, Doumenge F. 1952, Salbatge H. 2013, Edouard A. 2013, Vical F. 1994*).
La notion d'égalité se décline ensuite chez les pêcheurs avec le libre accès et le partage de la mer. L'articulation de ces deux principes constitue les fondements de la jurisprudence des prud'homies de pêcheurs, à la recherche d'un équilibre paternaliste où tous les membres de la communauté pourront vivre (*Féral F. 1977 et 1980, Tempier E. 1986*). Ceci constitue la représentation des valeurs sociales du milieu maritime, plus par une logique de subsistance du groupe que de spéculation ; elle domine la pensée socio-juridique des prud'hommes qui sont élus démocratiquement pour règlementer et administrer la pêche sur le territoire halieutique de la communauté.
Les décisions prud'homales s'établissent donc selon un principe simple et partageur : « *la mer est à tout le monde... mais tout le monde doit vivre de son métier » (Tempier E. 1986).* Ce slogan produit une régulation décentralisée et intimiste avec le milieu naturel et il donne lieu à la limitation de l'effort de pêche des techniques et des embarcations les plus puissantes. Le système repose alors sur la surveillance réciproque de chacun (*F.A.O. 2004, Féral F. 1998*). Cette soif d'accès libres à la mer et aux lagunes explique les multiples conflits ouverts contre la propriété des étangs salés ou contre les pêcheries seigneuriales fixes. Dans ces épisodes d'ailleurs, pour mieux les enrôler sur leurs navires de guerre, le pouvoir royal puis la Marine ont toujours appuyé leur revendication et, ici encore, les principes de la domanialité publique de l'État renforcent les valeurs pêcheuses de la mer, conçue comme un bien commun (*Torquebiau A. 1965, Féral F. 1980*). Au final, pour les pêcheurs, leur accès prioritaire à la mer et à ses richesses est légitime et « ceux qui ne sont pas pêcheurs » n'y devraient être que tolérés.
La fraternité enfin est gravée dans les valeurs de la pêche, elle s'illustre dans les secours en mer et les solidarités maritimes. Les nombreuses cérémonies municipales organisées autour de la barque de sauvetage du village alimentent cette tradition, se référant à l'héroïsme et

[3] Je suis maitre !

aux patriotismes documentés supra : son équipage n'est composé que de pêcheurs et son patron est toujours choisi avec honneur dans cette communauté. Pour celle-ci, les dons de poissons faits aux veuves, aux retraités et aux orphelins de la Marine sont établis dans les statuts de la prud'homie ou des sociétés de seinche au thon, mais nous les trouvons plus généralement dans les pratiques quotidiennes. Cette générosité n'est pas ostentatoire et elle est en relation avec le mépris du pêcheur pour le lucre et l'argent analysés infra (*Féral F. 1980, Edouard A. 2013, Vical F. 1994*). C'est également dans le registre des pêches collectives que la fraternité se construit et apparait comme une des valeurs fondamentales du village : les techniques de la senne de plage (*Féral F. 1998*) ou de la seinche au thon (*Edouard A. 2013, Pitiot P. 2012, Vical F. 1994)* établissent une discipline et une solidarité masculines assises sur de puissantes amitiés (*Rieucau J. 1990, Salbatge H. 2013, Edouard A. 2013).*

Liberté, égalité et fraternité résonnent ainsi d'une manière subjective dans la mentalité des pêcheurs : libres parce qu'ils sont maitres à bord et en assument les risques, égaux et fraternels car ils se partagent les biens communs que sont les ressources halieutiques des espaces maritimes, dont ils ont le libre accès prioritaire.

Le culte du travail manuel, à la dureté de la mer, à la fatigue et au sommeil, l'indifférence à la douleur, l'absence de récrimination et de plaintes... sont les qualités majeures du pêcheur, alliées bien sûr au succès de ses captures et à ses exploits maritimes (*Vical F. 1994*). Les joutes languedociennes sur les barques sont précédées d'un défilé somptueux et les jouteurs les plus durs et les plus courageux sont les héros du village (*Pitiot 2013*)

En contrepoint, le feignant, *lo fug l'òbre*[4], celui qui économise sa peine ou qui féminise ses manières ou soigne excessivement ses tenues vestimentaires, voit sa place dans la communauté mise au bas de l'échelle (*Edouard A. 2013*). Évidemment, ces valeurs ne sont que des constructions sociales qui s'imposent aux individus et qui cachent de nombreuses douleurs psychologiques, contraintes liberticides, injustices et inégalités concrètes (*Salbatge H. 2013*).

3. Méritocratie, embarras vis-à-vis de l'argent et méfiance vis-à-vis du marché

Jusque dans les années soixante-dix et malgré de nettes amélioration après-guerre, le niveau de vie des pêcheurs de Palavas reste très bas et ils font partie des catégories sociales les plus pauvres (*Guy R. 1978, Pellat J. 1962*, *Doumenge F. 1952, Salbatge 2013*). Le manque d'argent est la règle car les familles sont enfermées dans un quotidien laborieux teinté d'incertitudes. Les aléas des captures et du marché développent ainsi une grande résistance à la pauvreté où la consommation quotidienne des pêcheurs est peu sensible au consumérisme. Cependant, certains pêcheurs dépensent beaucoup dans les bistros et ils peuvent aussi être très dispendieux pour leur nourriture à l'occasion de leur hospitalité ou de leurs fêtes (*(Pitiot P. 2012, Edouard A. 2013, Salbatge H. 2013, Féral F. 1998*).

Le rapport au commerce est empreint de méfiance et de jalousie car, pour les pêcheurs, comme le disait Baudelaire, *« le commerce est par nature diabolique ».* Les mareyeurs et les commerçants, y compris ceux du village, sont perçus comme une catégorie intrinsèquement malhonnête, d'une éthique bien différente de celle des pêcheurs. Mais ces derniers se reconnaissent bien incapables d'exercer leur artisanat *(Pitiot P. 2012, Salbatge H. 2013, Vical F. 1994*).

Dans les relations avec la ville, les retombées financières de l'économie balnéaire (vente du poisson, promenades en mer...) ne compensent par la détestation xénophobe dans laquelle

[4] Littéralement « qui fuit le travail »

sont tenus les Montpelliérains, qui envahissent l'espace avec leurs attitudes supérieures, leurs tenues citadines et leurs manières précieuses (*Edouard A. 2013*). On leur préfère, à tout prendre, les *vrais* estivants, notamment ceux de la vallée du Rhône et du Stéphanois, aux comportements prolétaires et aux consommations alcooliques concordantes avec celles des pêcheurs les plus dépravés (*Salbatge H. 2013*).

L'argent, la ville et le marché apparaissent ainsi comme des maux nécessaires entachés intrinsèquement d'immoralité. De ce point de vue, ils sont inférieurs à la noblesse du travail manuel et à l'intrépidité maritime (*Vical F. 1994, Salbatge H. 2013*). Cette posture est redondante avec les valeurs chrétiennes communiquées par les femmes qui prônent la pauvreté, la modestie et le courage comme vertus religieuses. Ces valeurs se retrouvent dans la méfiance vis-à-vis des bourgeois qui, notamment dans les villes, s'enrichissent sournoisement sans fatigue musculaire.

L'argent est alors un rêve inavouable, il doit être discret et il n'est pas correct chez les pêcheurs d'aborder cette question ; pour lui marquer son mépris, il faut être dispendieux au bistro ou lors des comptages de parts (*Salbatge H. 2013, Féral F. 1998*). A l'inverse les performances de pêche alimentent un grand orgueil professionnel mais ce n'est pas leur traduction financière qui est glorieuse, c'est le savoir-faire maritime. Certes, les scènes de ménage se fondent souvent sur des déboires financiers, mais il n'est pas séant non plus d'en parler en dehors de l'intimité des familles (*Vical F. 1998, Salbatge H. 2013, Edouard A. 2013*). De même, la société pêcheuse n'est pas indemne de chicanes, par exemple lors du partage des parts à la pêche, mais il n'est pas convenable d'en faire scandale. Par contre, c'est dans les qualités des embarcations et des engins de pêche que s'expriment la compétition : on est fier de son bateau, de son gréement, de son moteur, de sa vitesse et on affiche sa supériorité dans la qualité de l'armement du filet (*Vical F. 1994, Salbatge H. 2013*).

Au niveau de la République, depuis la Libération et jusque dans les années quatre-vingts, la richesse dans les médias et en politique n'est guère ostentatoire. De Gaulle, aux manières sévères, martèle que « *la politique ne se fait pas à la corbeille* » et, si tout un chacun aspire à la richesse, celle-ci doit s'inscrire dans la discrétion des convenances bourgeoises. À la Libération, la mythologie nationale et l'école de la République alimentent une représentation par laquelle l'État omnipotent contrôle le marché et pilote l'économie nationale : il en redistribue équitablement les richesses pour le progrès et la prospérité de chacun. On veut croire que la République récompense les talents et les savoir-faire, honore le travail et les compétences techniques dans une méritocratie générale qui est un véritable ciment collectif mais qui alimente également une hiérarchie sociale fondée sur l'utilité sociale (*Tenret É. 2011, Supiot A. 1986*).

Les Trente-Glorieuses d'après-guerre ont ainsi bénéficié aux pêcheurs artisans, notamment en mieux rémunérant leurs captures et en améliorant l'efficacité de leurs techniques. Durant ces années de croissance et de reconstruction, l'État est apparu sans conteste comme le maitre de la finance et de l'économie, en concordance avec le préambule de la Constitution de 1946 et la vague des nationalisations. Cette vision et cette posture dissimulent bien des ambigüités et bien des turpitudes (*Sen A. 2019*) ; mais les pêcheurs ont une véritable foi patriotique dans leur État Providence, sa médecine, ses ingénieurs, sa protection sociale et sa caisse de retraite, comme pour ses œuvres promotrices et univoques pour le mérite.

III. Un patriotisme aux valeurs concordantes avec la tradition

Le patriotisme de la communauté et la fidélité aux valeurs nationales se combinent subtilement avec la tolérance de l'État vis-à-vis des mœurs patriarcales de la communauté et la faible intrusion de son administration dans l'intimité de ce groupe. Sur ce spécimen de

village languedocien, fortement marqué par son identité maritime et ses racines populaires, l'analyse des valeurs traditionnelles apparait concordante avec les grands principes de l'État républicain.

A. La complicité de la République avec les valeurs patriarcales

Par le statut civil du mariage, la Révolution et l'Empire se conforment dès l'origine aux valeurs chrétiennes et traditionnelles en associant le libre consentement des époux à un discret reliquat lignager. Par ailleurs, la République ne s'oppose ni à la hiérarchie communautaire ni à l'inégalité des genres qui caractérisent la société patriarcale des pêcheurs.

1. Famille traditionnelle et famille républicaine

La famille chrétienne repose sur le modèle du mariage mononucléaire, indissoluble et monogame, qui s'établit sur le consentement réciproque ; ce modèle matrimonial est validé par le statut instauré en 1804 par le Code civil, dans lequel ces principes d'organisation familiale chrétienne ont été peu modifiés. Ainsi est écrite la formule inchangée de l'article 146 « il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement ». Dès lors, si le divorce est instauré en 1804, ce n'est qu'une porte étroite de rupture du mariage qui, en théorie, ne peut être prononcée que pour de graves torts dont fait partie l'adultère ; celui-ci est par ailleurs sanctionné par le code pénal. L'institution du mariage est aussi le fondement premier de la filiation où, initialement, les enfants adultérins ou naturels sont exclus des droits et du patrimoine de la famille légitime. Enfin, ce même code fixe des règles d'inceste matrimonial directement inspirées des principes établis par la religion chrétienne.

Bien que le principe du couple formé par consentement soit le fondement de la famille, l'importance du lignage ne disparait pas dans les mœurs populaires, ciselées par des siècles de religion et, à cet égard, l'État non-confessionnel sait discrètement s'y conformer. Ainsi *l'acte respectueux* d'autorisation du père au mariage est toujours requis et la filiation républicaine reste fidèle au modèle lignager. En 1804, l'article 148 du Code Napoléon requiert l'autorisation au mariage des ascendants pour les époux de moins de 20 et 25 ans. L'article 173 du même code instaure la possibilité de leur opposition au mariage. Dès lors, les références matrimoniales et lignagères de la République ne sont pas si différentes de la morale et du patriarcat judéo-chrétien.

Cependant et dès l'origine dans le village de Palavas, les unions exogames sont nombreuses, la liberté de choix des époux est dominante et les activités hétérosexuelles paraissent libres et précoces *(Pitiot P. 2012, Salbatge H. 2013)*. Sauf exception, les consentements individuels paraissent peu contraints et si des oppositions existent, la place du régime juridique du mariage légal n'y est pas en cause (*Guy R. 1978, Pellat J. 1962, Salbatge H. 2013*). S'ils sont systématiques, les mariages religieux sont également peu ostentatoires *(Pitiot P. 2012*), contrairement à la communauté sétoise d'origine napolitaine (*Covès R. 2013, Rieucau J. 1990*). Cette permissivité et cette modestie reposent peut-être sur le nombre élevé des enfants sans lignage qui furent intégrés lors de l'établissement du village, car venus de l'Assistance publique. La faiblesse générale des patrimoines et l'inclinaison des filles à fuir le statut peu enviable de femme de pêcheur est également une hypothèse d'exogamie ; il en est de même de la faible préoccupation lignagère des pêcheurs de Palavas qui sont pour la plupart des personnes sans biens, sans origine notable ou aristocratique et donc sans mémoire. Le mariage civil apparait ainsi en totale cohérence avec les mœurs villageoises.

2. Soumission de l'individu à la hiérarchie de la communauté

Les communautés méditerranéennes de pêcheurs sont organisées selon des relations hiérarchisées au niveau de la famille, des amis ainsi que des capacités et compétences sociopolitiques. « *La famille patriarcale (...) est la base de la constitution du lien social sur un fond tribal de solidarité automatique (...)*» (*Reboul S. 2017*).

Dans les relations avec les partenaires sociaux et familiaux, chacun se trouve dans une position de supériorité ou d'infériorité relative. Cette hiérarchie est inhérente à la plupart des communautés, elle imprègne l'intimité des familles et rythme la vie des villages. Bien sûr, dans une société républicaine, cette hiérarchie patriarcale n'a pas de fondement légal et elle ne correspond pas aux représentations démocratiques issues des Lumières. Cependant, jusqu'aux deux dernières décennies du 20ième siècle, la pratique des institutions de l'État, le droit des personnes et des biens ne contrarient pas ces règles sociétales inégalitaires.

La place ordonnée de l'individu dans la communauté est d'abord le fondement de cette non-belligérance. En fait, la discipline villageoise, familiale et communautaire participe d'une manière déterminante, quoiqu'implicite, à l'ordre public républicain en encadrant l'individu dans un maillage sociétal tutélaire. À Palavas, il faut attendre les années mille-neuf-cent-quatre-vingts pour que soit créée une police municipale, car c'est le village tout entier qui fait régner la discipline dans l'espace public, notamment sur les garçons. Chacun, dans sa classe d'âge, fait régner l'ordre communautaire sur les enfants turbulents, sans s'embarrasser de considération d'autorité familiale (*Salbatge H. 2013, Vical F. 1994, Edouard A. 2013*).

Intégré à sa généalogie, le pêcheur est prisonnier de postures et de modèles sous le regard du groupe villageois qui accompagne ainsi l'État pour le contrôle de l'individu. Il n'est d'anonymat pour quiconque et chacun est identifié comme une personne unique aux caractères bien établis. La pratique, parfois cruelle, des sobriquets témoigne de cette intimité (*Salbatge H. 2013, Edouard A. 2013, Lacaze P. 2015, Féral F. 1980, Pellat J. 1962*).

Dans la tradition communautaire des pêcheurs, la hiérarchie sociale des hommes repose sur l'âge et le prestige professionnel. L'autorité du père de famille, également patron de pêche, est sans partage, ce qui l'autorise à commander et parfois à molester tous les membres de sa famille (*Salbatge H. 2013*), ou à apparaitre comme un modèle sacré (*Edouard A. 2013, Féral F. 1998*). Au-delà de la famille proche, l'ensemble de la communauté marque son respect pour *les vieux,* même quand ces derniers n'exercent plus d'autres activités que des bavardages sur leurs bancs au soleil. Cette déférence est amplifiée par le prestige professionnel, souvent lié à une charge de prud'homme ou à la direction d'une pêche collective ingénieuse, comme la seinche aux thons ou la senne de plage *(Vical F. 1994)*. Le *Grand pêcheur* suscite l'admiration, alimente la légende et force le respect : il n'est d'ailleurs ni le plus musclé ni le plus brutal ; c'est celui qui, par son intelligence, connait le mieux la nature et les techniques et qui a pu se distinguer par ses pêches fameuses, (*Vical F. 1994, Edouard A. 2013, Féral F. 1998, Salbatge H. 2013*).

Dans ce cadre sévère, la jeunesse doit rester modeste et ne s'aventurer ni à la vantardise ni à la fanfaronnade, surtout sur le plan professionnel où les savoirs sont d'abord le fruit de la transmission des ainés et de l'expérience (*(Vical F. 1994, Féral F. 1998, Salbatge H. 2013*). Narcissisme, nombrilisme et exhibitionnisme sont étrillés par les moqueries et les persiflages languedociens (*Achard C. 1983, Rollet P. 1990, A.P.L.O. 2008*). Si les jeunes pêcheurs ont une réputation bagarreuse et si leurs éclats de voix et leurs grossièretés résonnent dans les bistros, ils s'inscrivent paradoxalement dans une société réservée et dans des familles traditionnelles pudiques, voire pudibondes où la vulgarité et l'indécence sont exclues *(Vical*

F. 1994). Ils sont des « *diables de rues et des anges de maisons* » car ils baissent les yeux devant leurs pères... ceux-ci déclinent d'ailleurs cet adage à l'inverse, eux qui sont des tyrans domestiques (*Féral F. 1998, Salbatge H. 2103, Edouard A. 2013, Pellat J. 1962*).

B. L'inégalité des genres et l'hétérosexualité dans la tradition et la République

Les conceptions des genres et l'hétérosexualité sont les revers inégalitaires de la communauté patriarcale des pêcheurs. Ces représentations sont d'ailleurs confortées par la religion et par les lois de la République jusqu'aux dernières décennies du 20ième siècle.

1. Conception inégalitaire des genres validée par la loi

Au niveau des genres, la communauté de la pêche est phallocrate dans ses pratiques et ses représentations (*Rieucau J.1990, Sébillot P. 1997*, *Covès R. 2010*). Si les pêcheurs s'imaginent volontiers en rudes séducteurs d'estivantes citadines en mal d'exotisme, Hippolyte Salbatge, Jacques Pellat, Albert Edouard et François Vical décrivent la cruelle situation des femmes de pêcheurs à Palavas. Elles sont d'abord soumises à la servitude pour soutenir l'entreprise de pêche du père ou du mari. Des heures innombrables de travail sont consacrées au remaillage des filets, au montage des nasses ou des trémails. Le tri, le conditionnement et la vente du poisson viennent souvent compléter le travail du filet. Dans ces conditions archaïques, loisirs, parfums, cosmétiques ou toilettes restent exceptionnels et sont sévèrement jugés si un travail glorieux ne vient les compenser (*Pellat J. 1962*, *Féral F. 1980*, *Salbatge H. 2013*)

Les sociabilités féminines, considérées avec dédains comme volubiles et mystiques, sont étanches au monde des hommes et la répartition géographique des espaces masculins et féminins est une règle non dite mais bien intériorisée : les rues marchandes et l'église pour les femmes, les quais, les bistros et les zones maritimes pour les hommes (*Féral F. 1980, Péllat J. 1962*). La violence conjugale est fréquente, voire habituelle, et elle est mise curieusement en relation avec les déboires de la pêche (*Sébillot P. 1997*). Cette violence est même considérée comme naturelle et peut être célébrée avec cynisme lorsque le mari qui bat sa femme « *refresca lo contracte*[5] » (*Rollet P. 1990*).

Mais en écho déplorable à ces mœurs, les études de genre conduites sur les 19ème et 20ème siècles ne donnent pas une image très différente de la République. Alors que les Turques votent dès 1919, les Françaises sont exclues du vote démocratique jusqu'à la Libération. Georges Clémenceau, anticolonialiste et *Père la Victoire*, s'oppose farouchement à leur suffrage, qu'il redoute être l'otage des curés en chaire dominicale. Jusque dans les années soixante, le Code civil considère les femmes comme des incapables majeures dans de nombreux domaines patrimoniaux. La loi pénale peut encore alors les persécuter avec des infractions discriminatoires pour leur adultère, pour leur liberté de procréation ou même pour leurs tenues vestimentaires.

Cette infériorité inique n'est pas en rupture avec les mœurs héritées des religions monothéistes : or l'État républicain n'entend pas les contester, notamment en adhérant aux valeurs hypocrites de la bourgeoisie du 19ième siècle. La franc-maçonnerie, elle-même conçue peu avant les Lumières et qui fut le fer de lance de l'esprit républicain, n'ouvrit des loges féminines qu'au lendemain de la Libération, avec de profondes répulsions et à la suite d'interminables débats (*Tery G. 1999*). Ici encore, la République ne contrarie pas les conceptions inégalitaires des genres de la société française traditionnelle, assises initialement sur des représentations religieuses.

[5] Rafraichir le contrat

2. Hétérosexualité redondante avec les représentations dominantes de la religion et de l'État

Il en est de même du regard porté sur les orientations sexuelles. Dans les représentations et le langage des pêcheurs languedociens, l'homosexualité masculine est une des pires injures. Elle est d'ailleurs proférée à tout bout de champ pour désigner toute situation négative, allant bien au-delà des personnes soupçonnées de ce qui est considéré comme une déviance (*Covès R. 2013, Fassanaro Ph. 2011)*. Heureusement, ce vocabulaire, utilisé sans cesse pour marquer les évènements les plus ordinaires, n'est pas corroboré par des pratiques agressives : aucun fait divers de violence dans ce domaine n'est rapporté dans nos différentes sources. Une étude sociologique plus fine pourrait d'ailleurs interroger les sociabilités viriles équivoques qui se nouent dans ces communautés maritimes !

Mais la violence verbale, le mépris et la commisération, ont un effet de terreur pour quiconque oserait dans ce groupe afficher cette orientation sexuelle (*Edouard A. 2013, Salbatge H. 2013*). Quant aux femmes, leur homosexualité est proprement inimaginable, tant la méconnaissance de ce sexe est abyssale pour le milieu machiste et phallocrate des hommes de mer, vaniteux de leurs performances érotiques (*Perrot M. 2019, Rieucau J. 1990, Cauvès 2013, Fassanaro Ph. 2011*). Dans l'ensemble des documents utilisés ici, le plus grand aveuglement règne sur ce phénomène, comme s'il n'avait jamais existé au village, ce qui témoigne d'un degré élevé de cécité collective.

Ici encore, la République n'est pas en opposition avec les stigmatisations religieuses et les représentations traditionnelles. Ainsi par exemple, lorsqu'en ce domaine le régime de Vichy adopte des mesures pénales, elles ne sont pas abrogées à la Libération et, en 1960, la 5ième République définit encore l'homosexualité comme un fléau social et une maladie mentale. Dès lors, il n'y a pas contrariété entre les lois et les représentations populaires car, jusqu'à une période récente, la République conforte les représentations homophobes également soutenues par les religions.

IV. L'évolution des valeurs de la République dans la tourmente de la mondialisation

À une paix laïque fondée sur une complicité souterraine de l'Église et de l'État, auxquelles se réfèrent les normes traditionnelles et les comportements patriarcaux, se substituent progressivement une religion en perte d'influence sociétale et l'effacement de l'État providence : c'est comme si se dérobaient les fondations de l'ordre communautaire des pêcheurs.

A. La complicité institutionnelle initiale de l'Eglise et de l'État

Un contexte consensuel et une ignorance des combats confessionnels se sont établis dans le village, notamment dans la mouvance de la Grande Guerre. La communauté se tient donc en dehors des conflits confessionnels et conforte ainsi son ordre communautaire traditionnel.

1. Contexte consensuel sur la coopération de l'Église et de l'État

S'agissant des rapports entre la religion et l'État, alors qu'on se déchire à Paris et dans l'Ouest autour de la loi de 1905, c'est au tournant du 19ième siècle que s'établit au contraire dans ce village du Bas-Languedoc, l'équilibre des deux institutions fondé sur une relative indifférence politique et une coopération sociétale au quotidien.

Comme nous l'avons vu, la constitution de ce village lacustre ne fait nulle part apparaitre de conflit entre la religion et l'État. À Collioure et à Banyuls, les batailles politiques entre les pêcheurs catalans radicaux et cléricaux tournent aux affrontements violents alors qu'à

Palavas, Sète le Grau-du-Roi, Valras... aucune chronique n'évoque de tensions dans ce domaine. Il s'agit cependant d'une terre franc-maçonne et qui fut, tout au long du 20ième siècle, majoritairement socialiste ou communiste et adepte de la coopération viticole et maritime très ancrée dans la laïcité (*Molénat J. 2004*). Sur la côte, comme nous avons pu l'illustrer, et comme l'atteste le cas plus encore emblématique de Sète à la population d'origine napolitaine, la pratique religieuse est intense notamment dans les familles mais également dans les rituels collectifs et sur les espaces publics (*Rieucau J. 1990, Covès R. 2013, Fassanaro Ph. 2011, Antier J-J 1977*).
Curés et instituteurs du Bas-Languedoc semblent avoir signé un pacte de non-agression ; mais celui-ci repose d'abord sur un consensus sur la question religieuse formé par la population maritime languedocienne elle-même. Les ordres familiaux, communaux, étatiques, prud'homaux et religieux sont concordants, en apparence non conflictuels et ils paraissent alors participer au même projet social. La communauté de valeurs est sans doute le fondement de cette laïcité *(Vical F. 1994)*.

2. Une communauté pêcheuse ignorante des combats confessionnels

Lors de cette courte histoire d'une colonisation côtière, menée par une population indigente et d'une grande rusticité de mœurs, s'est constituée la communauté des pêcheurs de Palavas qui en a gardé encore aujourd'hui certains caractères. Issus des *Cabaniers,* ces familles d'abord misérables et marginales vont traverser la grande Histoire.
La Belle Époque ouvre leur espace à l'économie balnéaire et sanitaire. La Grande Guerre traumatise ce village de neuf-cent habitants car vingt Palavasiens y perdirent la vie mais elle lui lègue un nationalisme héroïque ; les Années Folles furent ensuite une période de développement des pêcheries palavasiennes de thons et d'anguilles et de relatif enrichissement. Le village, durant la Seconde Guerre mondiale, fut d'abord coupé des drames de la défaite en zone libre, il développa ensuite une résistance passive non particulièrement intrépide mais assez déterminée pour marquer sa répulsion pour la collaboration (avec notamment des secours portés aux Juifs et aux Résistants) (*(Pitiot P. 2012, Renouvin-Hugoné A. 2001*). Le village a adhéré ensuite avec ferveur à la personne du Général de Gaulle en gardant toujours en majorité une distance vis-à-vis du militantisme des partis ouvriers (*Pellat J. 1962*).
Au début des années soixante, les pêcheurs de Palavas constituent encore une communauté professionnelle d'environ 200 familles de marins et leurs arts envahissent d'une manière dominante l'espace public. Plusieurs centaines de barques et de bateaux occupent la quasi-totalité des berges des canaux, du port, des quais et de l'embouchure, en imposant son paysage maritime et lacustre. Les quais sont couverts d'engins de pêche et de filets stockés en attente d'utilisation ou pour être mis au séchage *(Vical F. 1994, Salbatge H. 2013*). Sans basculer encore dans le folklore estival, la fête religieuse de la Mer et les joutes languedociennes attestent également de l'imprégnation maritime du village. Le conseil municipal est encore dominé par une surreprésentation des pêcheurs. (*Féral F. 1980, Pellat J. 1962, Guy R. 1978*).
Ce groupe s'est donc approprié un territoire halieutique qui coïncide avec les institutions de la paroisse, de la municipalité et de la prud'homie de pêche, sous les tutelles respectives de l'Evêché, de la Préfecture et de la Marine : trois institutions qui semblent subtilement collaborer sans jamais se concurrencer.
L'école publique y est aussi indiscutable que les processions et manifestations religieuses y sont légitimes ; d'ailleurs, dominé par une héroïque statue de marin en béret à pompon et

fusil à baïonnette, le monument aux morts est honoré autant par des prières votives que par des discours patriotiques.

B. Les divergences des valeurs populaires avec les politiques publiques libérales

Le modèle communautaire archaïque décrit dans les précédents développements a progressivement disparu à partir des deux dernières décennies du 20ième siècle. L'effacement des pratiques religieuses est un premier élément à l'origine de ces transformations dans lesquelles la place de l'Église s'est considérablement affaiblie. L'autre aspect beaucoup plus complexe relève de l'adhésion aux œuvres de l'État. Telles que celui-ci les développe et les met en scène dans un nouveau cadre, elles mettent à l'épreuve le roman national de l'État hégélien des 19ième et 20ième siècles, qui fut le creuset de la communauté des pêcheurs.

1. Affaiblissement de l'image omnipotente de l'État nation

Les décolonisations calamiteuses de la France, l'intégration à l'Europe et les servitudes de la mondialisation donnent à l'État omnipotent un visage méconnaissable. Outre son affaiblissement sur la scène internationale, sur l'économie et sur le modèle social, la divergence avec les valeurs traditionnelles insinue le doute sur la légitimité de ses lois et de ses politiques.

La décolonisation brutale de notre Empire a constitué une déconvenue. Elle vint à rebours de plus d'un siècle de propagande civilisatrice nourrissant un complexe de supériorité fondé sur une hiérarchie raciale. Après la défaite de 1940, escamotée par le génie politique du général de Gaulle à la Libération, les défaites en Indochine, la perte de l'Algérie ont été de cruelles désillusions ; c'est alors qu'un doute patriotique s'est insinué dans le complexe de supériorité populaire des marins.

Au niveau de sa place diplomatique, la nation française apparait très en deçà d'un passé glorieux, souvent imaginaire, mais implanté comme une certitude dans les représentations du petit peuple. Les trois dernières décennies notamment ont été destructrices pour cette image où la politique de grandeur gaullienne fit place à une diplomatie d'influence illisible qui accumula les échecs et les humiliations *(Atlantico 2014*). Ainsi en fut-il de l'impuissance de la France dans la guerre des Balkans des années 1990, marquée par la fin de l'amitié historique avec la Serbie et le recours à l'intervention militaire des Etats Unis. Plus récemment, les échecs de l'intervention et de la diplomatie française en Syrie, alors qu'elle était portée par une exigence éthique et démocratique, a été vécue comme une défaite morale et a conforté l'idée d'impuissance de notre pays (*Gliniasty (de) J. 2017, Foucher M. 2013)*

Plus grave encore fut la perte d'influence de la France en Europe (*Quatremer et al. 2014, La Sablière J-M. 2014, Foucher M. 2013*) ressentie comme une déroute pour le peuple à qui l'épopée européenne avait été présentée comme un horizon de bonheur et de fraternité pacifiste. Dans le cadre de la mise en concurrences des économies, des ouvriers et des artisans, l'incapacité de la France à préserver son économie et la révélation de son infériorité politique vis-à-vis de l'Allemagne, sonnent comme une cuisante déception vis-à-vis de la grandeur imaginée de notre pays.

Et que dire de « la langue de la République » ? Désormais boudée par ses élites volontiers anglophones, ce fut la langue pour laquelle, à coup de règles d'instituteurs, les pêcheurs du village avaient dû abandonner leur occitan familier à l'école publique. L'abandon du français, pour le jargon abscons des écoles de commerce, est ainsi considéré comme une véritable trahison *(Pellat J. 1962, Salbatge H. 2013, Lacaze P. 2015*).

L'impuissance de l'État face au marché constitue probablement la plus grande désillusion. La perte de la souveraineté économique dans le cadre de la mondialisation induit le « gouvernement des marchés », avec un « ordre commercial mondial » (*Cohen E. 1996, Supiot A. 1987*). Cette réalité n'a été comprise et mesurée que très progressivement par les populations les moins instruites et les moins averties des transformations du monde. L'État interventionniste et providentiel du 20ième siècle affiche alors son incapacité à appliquer ses propres principes dans le cadre de l'Europe, principes ciselés à la Libération dans le préambule de la Constitution de 1946 *(Supiot A. 1987)*.

2. Bouleversements de l'éthique professionnelle communautaire par la conception entrepreneuriale des pêcheries

Nous avons schématiquement évoqué supra l'organisation décentralisée et communautaire de la profession d'artisan pêcheur et sa cohérence avec les principes de la République. La prud'homie, lointainement supervisée par la Marine, régulait par ses jugements et ses règlements l'effort de pêche de chacun, pour que tous les membres de la communauté puissent accéder aux biens communs halieutiques. Dans ce cadre, chaque pêcheur est metteur en œuvre des règles de gestion de la ressource, en surveillant notamment les comportements professionnels de chacun et de tous *(Vical F. 1994)*.

À partir des années soixante, l'industrialisation des pêcheries méditerranéennes est prise en main, d'abord par une administration pseudo-scientifique, puis par les principes de l'Europe bleue dominés par une conception libérale et technocratique. La pêche est désormais régulée et pilotée non plus pas le groupe des pêcheurs eux-mêmes au niveau de leur territoire halieutique, mais par une technostructure lointaine et incompétente, de plus en plus couteuse et centralisée (*F.A.O. 2004*). Dans ce cadre il n'y a plus de territoire halieutique communautaire : les pêches collectives disparaissent, soit parce qu'elles sont interdites (comme les sennes de plage ou les pêches au filet dérivant), soit parce qu'elles sont concurrencées par des unités industrielles subventionnées et agissant sans frontière (disparition des sociétés de seinches aux thons) (*Féral F. 2002, Vical F. 1994)*. La gestion communautaire et territoriale est remplacée par un ensemble « d'entreprises de pêche », dont les périmètres d'activité et les volumes de capture sont « autorisés » et « scientifiquement contrôlés » par une administration centrale de l'État appliquant les accords européens.

Dans les années soixante, la technocratie des ingénieurs halieutes a été d'abord obsédée par la performance industrielle, désormais ce même groupe de pression est saisi par le vertige de la surexploitation qu'il a lui-même engendrée par ses politiques de compétition et de modernisation d'armements. La réduction de la population maritime et l'étranglement progressif des *petits métiers* artisanaux sont désormais une priorité comme remède à la destruction des ressources marines (*Tempier E. 1986, Féral F. 2002, Giffard J.-R.1967*).

Autant dire que la liberté de l'artisan, l'égalité d'accès aux biens communs halieutiques et les fraternités professionnelles évoquées précédemment sont des notions bannies des politiques des pêches. Aucun responsable n'a vu qu'elles étaient les fondements des valeurs professionnelles et du système de discipline des pêcheries. Dans ce nouveau cadre, l'État-nation s'est évaporé : il n'y a plus de personnel dans les stations maritimes, les prud'homies n'ont plus de pouvoirs reconnus et l'administration n'assiste plus d'ailleurs à leurs assemblées. Les communautés de pêcheurs se sentent donc abandonnées par leur ministère de tutelle. Les familles de pêcheurs se dispersent sur des périmètres de plus en plus larges et leur abandon du centre du village accentue le relâchement de l'emprise sociétale du groupe sur les individus et leur discipline professionnelle (*Pélat J. 1962, Féral F. 1980*). La disparition

de l'État protecteur, garant de la justice, nourrit les ressentiments : dans ce nouveau système, les grosses unités subventionnées confisquent la ressource commune sous forme de licences et de quotas et elles reçoivent le soutien d'une administration considérée désormais comme scélérate (*Vical F., Féral F. 2002* et *1980, F.A.O.2004*)

3. Divergence croissante des valeurs collectives et individuelles

Ce point concerne les transformations progressives de la société patriarcale intervenues durant les quatre dernières décennies. Elle est particulièrement concernée par les transformations de la famille, une remise en cause de la hiérarchie des genres ou du conformisme des orientations sexuelles. Ainsi, les évolutions heureuses de nos sociétés d'un point de vue éthique et personnel, ont eu une portée déstabilisatrice vis-à-vis de représentations consensuelles : l'Église, la République et les mœurs traditionnelles s'accordaient alors sur ces inégalités d'âges et de genre et notamment sur la rigidité conceptuelle de celui-ci. L'intervention de l'État sous forme de lois dans cette sphère intime de la famille et des liens sociaux a dérouté les esprits les plus archaïques qui étaient les bénéficiaires de ces statuts inégaux.

La dépossession du territoire de pêche traditionnel et la remise en cause des valeurs phallocrates sont concomitantes avec la conquête de l'espace public par les commerces et les activités touristiques (*Rieucau J et Cholvy G. 1992, Jeanjean Ch. 2013, Féral F. 1980*). Comme dans toute station balnéaire, la marchandisation des rues et des quais est systématique, les tables des restaurants ont remplacé les matériels de pêche. Les embarcations de plaisance sont désormais bien plus nombreuses que les barques de pêche et les activités nautiques récréatives envahissent les quais, le port et le domaine halieutique de la communauté (*Jeanjean Ch. 2015, Féral F. 1977 et 1980*). Le commerce récréatif et estivant omniprésent, conçu comme une fin et un bien en soi, est en rupture avec l'image négative traditionnelle évoquée précédemment et il est perçu comme une dépossession.

D'une façon plus générale, à partir des années quatre-vingts, le rapport à l'argent, (hypocritement considéré comme malsain dans la communauté des pêcheurs comme nous l'avons vu), est largement sanctifié dans les médias et les discours politiques. L'affairisme qui, à tort ou a raison, est attribué aux élites, apparait contraire aux valeurs fondées sur les mérites. La mythologie de l'utilité sociale créatrice de biens, les savoir-faire ou les prouesses techniques est remise en cause par les seuls critériums économiques et financiers. Or, derrière ces représentations héroïques, de multiples statuts socialement honorés et protecteurs sont désormais bousculés, tels les médecins, instituteurs, postiers, curés ou infirmières... et pêcheurs. La réussite financière, qui se voulait volontiers discrète, est au contraire devenue le marqueur social déterminant d'une société. Dans celle-ci tout parait pouvoir être acheté et vendu, et le consumérisme, en tant que valeur, se confond avec le bien-être, le bonheur et le projet social.

Les valeurs traditionnelles sont également déroutées par le sensationnalisme des médias qui rendent peu lisible une hiérarchie des faits et des événements. Sur ces mêmes supports sont mis en spectacle des individus qui déchainent leur narcissisme et leur exhibitionnisme comme des biens marchands, dans des postures totalement inverses aux valeurs de discrétion et de modestie des personnes, instaurées dans des groupes populaires (*Granjon F. 2010*).

Conclusion

En 2002 à Palavas, Jean-Marie Le Pen arrivait en tête au premier tour de la présidentielle quatre points devant Jacques Chirac pourtant héritier politique du gaullisme ; quinze ans

plus tard, Marine Le Pen y remportait le second tour de la présidentielle avec 51,33% de voix. Il n'existe pourtant aujourd'hui dans le village aucun phénomène d'immigration et on ne peut parler de pauvreté dans cette station touristique. Dans ce village, le vote en faveur de l'extrême droite n'est certes pas dû exclusivement aux suffrages des pêcheurs mais il est corroboré par les propos entendus dans les rues, sur les quais et dans les bistros. Le désamour vis-à-vis de l'évolution de l'État-nation et de ses politiques semble d'abord se nourrir d'une désillusion morale.

Avec le repli de la religion catholique, et devant l'impotence de l'État dans la structuration des références sociétales, les valeurs populaires, que nous avons illustrées par la communauté des Cabaniers de Palavas, semblent être les dernières gardiennes d'un ordre social révolu. Soulignons bien que, dans la mémoire confuse de ces acteurs, cette époque et cet ordre sont largement mythifiés et qu'ils entretiennent une nostalgie très subjective. Ce faisant, les pêcheurs oublient volontiers les inégalités des âges et des races, les injustices vis-à-vis des femmes, la pauvreté et l'insécurité matérielles, les fortunes de mer, l'inconfort de leur habitat, la tutelle féroce exercée par le groupe sur quiconque veut s'y distinguer...

Cependant, malgré les bouleversements du 20ième siècle, cette idée d'ordre, de certitude et de convenance fut alors le fondement de l'obéissance civile aux normes de l'État et de sa laïcité. L'idée que la République constituait un progrès en termes de justice, d'efficacité et de morale a ainsi ébloui cinq générations de Cabaniers et ceci envers et contre les évidences des limites de ces mérites imaginés (*Supiot A. 1987*).

En quelque sorte*, la messe est dite* lors de la Grande Guerre, quand l'Église catholique comprend enfin l'impasse dans laquelle son royalisme politique l'a enfermée : désormais l'État républicain incarne les valeurs communes, tient les registres de l'état civil et des mariages, instruit les filles et les garçons... mais il construit aussi les ponts, entretient les routes, pose les rails et éradique les épidémies. Sur le plan spirituel, la République s'ingénie alors à ne heurter que les postures politiques qui la menacent, sans combattre par exemple le racisme colonial ou les inégalités patriarcales. Paradoxalement, par ses lois et grâce à son puissant appareil, l'État devint le bras séculier des Commandements qui étaient le fond de commerce des Églises.

Les victoires et les défaites sont d'abord idéologiques, l'histoire des Sauvages de Palavas illustre l'adhésion à la morale républicaine d'un groupe marginal, concomitamment initié aux œuvres de l'Église et de l'État-nation. Cette morale est toute relative car elle est assise sur des préjugés, des injustices et des inégalités. Mais dans l'histoire des mentalités, il est intéressant de comparer la férocité et la radicalité des combats politiques en France, héritées notamment de la Révolution, avec l'adhésion longtemps majoritaire des populations aux valeurs populaires que nous avons évoquées.

Une fois encore, celles-ci ne sont ni plus justes, ni plus pertinentes, ni moins mensongères que les valeurs fondées aujourd'hui sur le libéralisme marchand et sur l'hédonisme consumériste qui est son corolaire. Cependant, leur capacité à *faire société* a fonctionné pendant deux siècles en dépit des guerres, des défaites, des coups d'État, des scandales, des conflits sociaux et des révolutions. S'il est patent que, depuis plusieurs décennies, le mythe de l'État hégélien s'est progressivement écroulé, le mythe du marché omnipotent n'a pas pour l'instant convaincu de sa capacité à en remplacer les valeurs prométhéennes.

Bibliographie

APLO Académie Palavasienne de Langue d'Oc 2008 « *Le parler Palavasien* » Ed. Mairie de Palavas les Flots

Achard C. 1983 « *Anthologie des expressions du Languedoc* » Ed. Rivages

Alibert L. 1966 « *Dictionnaire occitan français selon les parlers languedociens* » Ed. LOE Toulouse
Antier J-J 1977 « *Marins de Provence et du Languedoc* » Ed. Aubanel
Atlantico 2014 « *France, encéphalogramme plat, chronique d'une débâcle économique et politique de trente ans* » http://atlanticoeditions.izibookstore.com/full_content/flip/1
Braudel F. 1986 « *L'identité de la France* » « *Les hommes et les choses* » 1 et 2 Ed. Arthaud–Flammarion
Captier J. 1912. « *Les marins pêcheurs du Golfe du Lion »* Ed. Office technique des pêches maritimes.
Clasres P. 1974 « *La société contre l'État* » Ed. de Minuit
Cauvès R. 2010 « *Traité du parler sétois et du pays de Thau* » Ed. Equinoxe
Cholvy G. 1983 « *André Soulas et l'évangélisation des Sauvages des cabanes de Palavas* » in « *Les zones palustres et le littoral méditerranéen* » Ed. FHLMR Montpellier
Cohen E. 1996 « *La tentation hexagonale* » Ed. Fayard
Doumenge F. 1951 « *Un type méditerranéen de colonisation côtière Palavas* » bulletin de la Société languedocienne de Géographie Tome XXII 1ier fascicule janvier-juin
Edouard A. 2009 « *Palavas La pêche au thon dans les années 1950* » Ed. Atelier Six
F.A.O 2004 *« Sociétés maritimes, institutions et droit des pêches maritimes en Méditerranée occidentale » Cahiers* verts n° 420 Rome
Fassanaro Ph. 2011 « *Dictionnaire sétois de la mer* » Ed. Le dauphin vert Sète
Féral F. 2002 *« Droit et analyse institutionnelle des politiques publiques des pêches maritimes. Le cas des pêcheries de Méditerranée occidentale»* Océanis, n° 28 - 1/2, p. 89- 114 Paris
Féral F. 1977 « *L'évolution de la pêche artisanale en bas Languedoc »* Économie Méridionale n° 97 - p. 79 à 90. Montpellier
Féral F. 1998 « *La pêche miraculeuse ou le dernier coup de filet de Simon Pierre* » Mélanges Louis Constans Ed. PUP Perpignan
Féral F. 1980 « *La prud'homie des pêcheurs de Palavas étude de la mort d'une institution* » Ed. PPS Lyon
Foucher M. 2013 « *Atlas de l'influence française au XXième siècle* » Ed. Robert Laffont
Fourvière (de) X. 1973 « *Lou Pichot Tresor* » Ed. Aubanel
Giffard J.-R. 1967 « *L'économie des pêches en Bas-Languedoc* » Thèse Doc. Géographie. Montpellier
Gliniasty (de) J. 2017 « *La Diplomatie au péril des « valeurs »* Ed. L'Inventaire, Paris
Granjon F. 2010 « *Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux* »Sociologie 2010/1 (Vol. 1), pages 25 à 43
Guatieri Q. 2016 « *Les inégalités face à la méritocratie* », *Chaire de recherche sur les inégalités sociales et parcours de vie*
Guy R. 1976 « *Etude des mariages dans la commune de Palavas depuis la fondation de la commune* » mémoire de maîtrise en sociologie Université Paul Valéry Montpellier
Jeanjean Ch. 1986 « *Histoire de Palavas les Flots* » Ed. Dehan Montpellier
Jeanjean Ch. 2013 « *L'histoire de Palavas les Flots et des Palavasiens* » Ed. Mairie de Palavas les flots
Jeanjean Ch. 1971 « *Aux origines d'un développement touristiques Palavas* » Thèse doctorat Histoire du droit Faculté de droit de Montpellier
Lacave M., Sagnes J. 1983 « *L'Hérault d'autrefois* » Ed. Horwath-Roanne
Lacaze P. 2015 « *Palavas au temps des sobriquets* » Ed. Mairie de Palavas les flots

Lacaze P. 2017 « *Noms de rue de Palavas-les-Flots* » Ed. Mairie de Palavas les flots
Larguier G. « *Les hommes et le littoral autour du Golfe du Lion, XVIe-XVIIIe siècle* » Ed. PUP
Larguier G. 2012 *« Pêche environnement et société littorale sur le golfe du Lion au 18ième siècle »* Ed. PUP
La Sablière (de) J-M 2014 « *La perte d'influence de la France sur la scène internationale* » Géoéconomie 2014/4 (n° 71), p. 43/ 57
Lassure Ch. 2008 « *L'évolution de la cabane camarguaise au XXe siècle d'après des cartes postales et photos anciennes* », https://www.pierreseche.com/AV_2008_lassure_2.htm
Li X. 1999 « *La civilisation chinoise et son droit* » R.I.D.C. 3-1999 p. 505-541
Michel L. 1964 « *La langue des pêcheurs du Golfe du Lion* » Ed. d'Artrey Paris
Molénat J. 2004 « *Systèmes, réseaux, communautés, notables et francs-maçons en Languedoc-Roussillon* » Ed. Climat
Ozouf M. 2009 « *Composition française* » Ed. Gallimard
Ozouf M. 2015 « *De Révolution en République* » Ed. Gallimard
Pellat J. 1962 « *Les pêcheurs de la Prud'homie de Palavas- Enquête sociologique* » CRPEE Montpellier
Pellat J. 1962 « *Psychosociologie politique des pêcheurs de la Prud'homie de Palavas »* Mémoire Science Politique Faculté de Droit de Montpellier Perrot M. « *Le chemin des femmes* » Ed. Bouquin 2019
Pitiot P. 2012 « *Famille en bord de mer* » Ed. Domens Pézenas
Quatremer J. et al « *La perte d'influence de la France au cœur du pouvoir européen »* en ligne https://www.atlantico.fr/decryptage/1048933/paris
Reboul S. 2017 « *Vie et mort du patriarcat* » LRP http://sylvainreboul.free.fr/patriarcat.html
Reboul S. 2017« *État et laïcité* » LRP http://sylvainreboul.free.fr/laicité.html
Rieucau J. 1990 « *Gens de mer en Languedoc* » Ed. L'Harmattan
Rieucau J., Cholvy G. 1992 « *Le Languedoc le Roussillon et la mer* » T. 1 et 2 Ed. L'Harmattan
Renouvin-Hugoné A. 2001 « *La première saison* » Montpellier
Rollet P. 1990 « *Lou gaubi prouvençau* » Ed. Marcel Petit
Salbatge H. 2013 « *Une enfance à Balestras* » Ed. Persée Aix-en Provence
Sébillot P. 1997 « *Le folklore des pêcheurs : coutumes, croyances superstitions* » Ed. L'ancre de marine Saint-Malo
Sen A. « *Mérite et justice* » en ligne https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/19-102.pdf
Supiot A. 1987 « *L'esprit de Philadelphie, la justice sociale face au marché total* »Ed. Seuil
Supiot A. 2019 « *Le travail n'est pas une marchandise* » leçon de clôture Ed. du Collège de France
Tenret É. 2011 « *L'école et la méritocratie. Représentations sociales et socialisation scolaire »* Paris PUF
Tery G. 1999 « *Laïcisons la Franc Maçonnerie !* » Ed. L'œuvre, Paris 1904. rééd. Lacour/Rediviva Nîmes
Tempier E. 1986 *« Prud'homie et régulation de l'effort de pêche »* CRPEE Economie Méridionale 1986-1, 2
Torquebiau A. 1965 « *L'aménagement du littoral languedocien et la situation juridique des étangs côtiers* » Thèse Doc. Faculté de droit et sciences économiques de Montpellier
Vical F. 1994 « *Ma vie de pêcheur* » Ed. J.F imprimerie Saint-Jean-de-Védas
Westphal-Castelnau A. 1883 *« Termes de marine et de pêche en usage au Grau de Palavas.* Ed. Extrait de la revue des Langues Romanes. Montpellier (in Jeanjean Ch. 2013)
Widmer G-Ph 1950 « *Les valeurs et leur signification théologique* » Ed. Delachaux et Niestlé